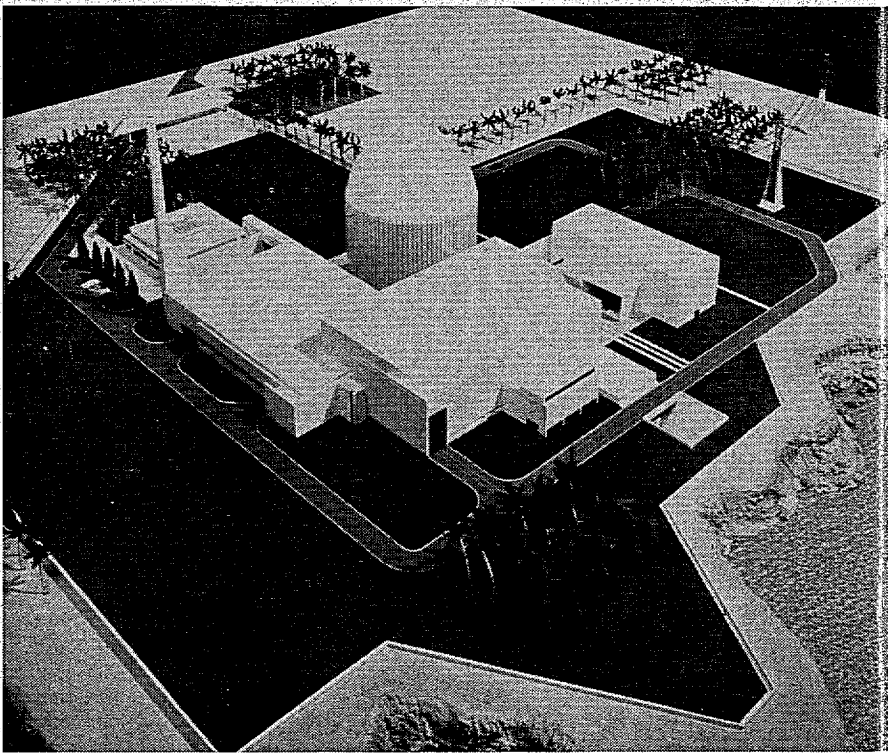


## Une centrale nucléaire à Karachi

**M.** J. M. WELD, haut commissaire par intérim du Canada et M. S. Osman, secrétaire aux Affaires économiques, agissant au nom du Gouvernement pakistanais, ont signé à Karachi, le 24 décembre 1965, un important accord relatif à la construction d'une centrale nucléaire d'après les plans canadiens.

Le Gouvernement pakistanais a attaché une grande importance, dans son plan économique général, à la construction d'une centrale nucléaire en raison de l'essor considérable qu'elle apportera au développement économique et technologique du pays. Ce projet est un exemple remarquable de la collaboration qui s'est développée depuis 1950 entre le Pakistan et le Canada dans la mise en œuvre de programmes de développement économique au Pakistan.

Les deux gouvernements ont approuvé en principe au mois de février 1965 l'accord sur le projet. Par la suite, la société *Canadian General Electric* a négocié un contrat pour la construction d'une centrale nucléaire de 137,000 kilowatts dans le Pakistan occidental. La centrale entrera en activité d'ici 1970 afin de satisfaire aux besoins d'énergie de plus en plus grands de la ville de Karachi dont



Maquette de la centrale nucléaire qui sera construite à Karachi, en vertu d'un accord intervenu entre le Canada et le Pakistan.